

DOMICILIATION À LA MDAV ?

EN QUOI CONSISTE LA DOMICILIATION D'UNE ASSOCIATION ?

Lors de la création de votre association, il est nécessaire de lui attribuer une adresse administrative. La domiciliation d'une association revient à établir et définir un siège social.

A la MDAV, nous vous proposons, temporairement, si vous n'avez pas de domiciliation, de réceptionner votre courrier (lettre simple ou recommandée).

Si vous choisissez la domiciliation à la MDAV, **vous devez adhérer à la MDAV**

ADHÉRENT A LA MDAV EN QUOI CELA CONSISTE?

1

SOUTENIR NOTRE MISSION DE CONSEIL

A la MDAV, nous avons le plaisir de conseiller gratuitement et sans contrepartie d'adhésion toutes les associations. Nous sommes reconnaissant envers celles qui souhaitent adhérer afin de soutenir symboliquement notre action.

2


RÉSERVER DES SALLES DE RÉUNION

l'adhésion vous donne accès à nos salles de réunions, équipées d'un vidéoprojecteur, que vous pourrez louer 6 fois maximum dans l'année.

3

ACCÉDER À NOS PACKS D'ACCOMPAGNEMENT

Les membres d'une association manquent souvent de temps ou de compétences pour la gestion de leur structure, qui nécessite parfois un accompagnement spécifique. Pour cela, la MDAV vous propose de prendre en charge de nombreuses tâches sous forme de packs d'accompagnement :

 *Pour connaître les tarifs et contenus de chaque pack, veuillez-vous référer à la fiche "Les packs d'accompagnement de la MDAV" sur notre site internet*

4

GAGNER EN VISIBILITÉ

Afin d'aider ses adhérents à développer leur visibilité, la MDAV vous propose de relayer des informations sur votre association (*présentation des activités, évènements, offres d'emploi, recherches de bénévoles...*) via une newsletter mensuelle. Des actualités de partenaires ou évènements locaux sont également sélectionnés pour les communiquer à nos adhérents.

Documents à fournir à la MDAV pour la domiciliation

- La fiche d'adhésion
(une facture vous sera envoyée suite au règlement)
- Les statuts
- La publication au Journal Officiel
- La Liste des dirigeants (bureau)
- La lettre de procuration Postale signée



184 bd Aristide Briand,
La Roche-sur-Yon



02 51 41 30 62



contact@mdavendee.fr

www.mdavendee.fr

